



**ÉLABORATION DU PPRI PAR RUISSELLEMENT AU NO DE LILLE**  
**RÉUNION DU COMITÉ DE CONCERTATION (COCON)**  
**COMPTE RENDU**

Références					
<b>Référence du document :</b> CR_12-341-02_2012-12-17_COCON_v0.1			<b>Etat du document :</b> Provisoire		
<b>Réunion du :</b> 17/12/2012			<b>Rédacteur :</b> Quentin STRAPPAZZON		
<b>Objet :</b> Réunion du Comité de Concertation – PHASE 2			<b>Marché :</b> 1100038001815959		
INTERLOCUTEURS		COORDONNEES			
MAÎTRE D'OUVRAGE		1	2	Téléphone	E.mail
J. DEFROIDMONT	DDTM59/SSRC/PPR	X	X	03.28.03.85.31	jerome.defroidmont@nord.gouv.fr
R. VALENTIN	DDTM59/DT Lille / Référént territorial/ Nord	X	X		raphael.valentin@nord.gouv.fr
E. TIRTAINE	DDTM59/DT Lille / Adjoint chef de délégation	X	X		Emmanuel.tirtaine@nord.gouv.fr
T.BELAFKIH	DDTM59/SSRC/PPR	X	X		touria.belafkih@mord.gouv.fr
L. LATURELLE	DDTM59 / DT Lille		X	03.20.71.44.89	laurent.laturelle@nord.gouv.fr
L. HOTTON	DDTM59 / DT Lille / PACTER	X	X	03.20.71.59.68	ludovic.hotton@nord.gouv.fr
T. DUTILLEUL	DDTM59 / DT Lille / PACTER	X	X		thierry.dutilleul@nord.gouv.fr
V. LEMAIRE	DDTM 59	X	X		vincent.lemaire@nord.gouv.fr
MEMBRES DU COCON					
B. Silvestre	PREFECTURE DU NORD / RESPONSABLE SIRACED PC / DREAL NPDC	X	X		benoit.silvestre@nord.gouv.fr
M. MAGRAS	SIRACED PC	X	X		maryline.magras@nord.gouv.fr
P. CROP	VILLE DE RONCQ / SERVICES TECHNIQUES	X	X		philippe.crop@roncq.fr



# DDTM59

Y. PARENT	VILLE DE NEUVILLE EN FERRAIN / RESPONSABLE ENVIRONNEMENT	X	X		yparent@neuville-en-ferrain.fr
N. VANDENBUSSCHE	MAIRIE DE BONDUES / DGS	X	X		
A. JULIEN	VILLE D HALLUIN / RESPONSABLE ADS	X	X		arnaudjulien@mairie-halluin.fr
T. POLNECQ	VILLE D HALLUIN / RESPONSABLE PREVENTION	X	X		thierrypolnecq@mairie-halluin.fr
A. KEMPA	USAN	X	X		akempa@usan.fr
C. LEDDA	DEPARTEMENT DU NORD / SERVICE EAU ET AMENAGEMENTS HYDRAULIQUE	X	X		carole.ledda@cg59.fr
C. DELEFORTRIE	CHAMBRE AGRICULTURE DE REGION	X	X		Christine.delefortrie@wanadoo.fr
J. BOUQUET	MAIRIE DE COMINES / SERVICES TECHNIQUES	X	X		jbouquet@ville-comines.fr
R. IVANOVA	ADULM EQUIPE SGT	X	X		rivanova@adu-lille-metropole.fr
B. PLATTEWW	ONEMA	X	X		sd59@onema.fr
C. ROHNIN	ONEMA	X	X		sd59@onema.fr
M. MEULENAERE	RECTORAT LILLE / COORDINATEUR ACADEMIQUE RISQUES MAJEURS	X	X		
<b>PRESTATAIRES</b>					
A. KOCH	PROLOG INGENIERIE	X	X	04.37.24.37.83	koch@prolog-ingenierie.fr
W. HALBECQ	PROLOG INGENIERIE		X	02 47 57 62 23	w.halbecq@easyrisques.fr
Q. STRAPPAZZON	PROLOG INGENIERIE	X	X	04.37.24.37.83	strappazzon@prolog-ingenierie.fr
M.DELBEC	PROLOG INGENIERIE	X	X	01 45 23 49 77	delbec@prolog-ingenierie.fr

(1) : Présent (2) : Destinaire

Sans demande de modification ou correction du CR dans un délai de 7 jours après la réception, le compte rendu est réputé approuvé par le destinataire.

## 1. OBJET ET ORDRE DU JOUR

Le présent document établit le compte rendu de la réunion du comité de concertation (COCON) qui s'est tenue dans les locaux de la Délégation Territoriale (DT) de Lille au 8 rue de Bellevue le 17 décembre 2012 après-midi.

Les objectifs de cette réunion étaient :

- de présenter aux membres du COCON le contexte de mise en place de la procédure PPR ruissellement sur le bassin versant de la Lys, versant nord de la Deûle et de leur détailler les différentes phases se déclinant tout au long de l'étude ;
- de synthétiser l'ensemble des informations collectées durant la phase 2 d'analyse des phénomènes historiques d'inondations par ruissellement et de proposer ainsi une première interprétation des fonctionnements historiques, hydraulique et morphologique du bassin versant ;
- de présenter la méthodologie de détermination de l'aléa de référence qui sera développée au cours de la phase 3 ;
- de solliciter les membres du COCON afin qu'ils réagissent sur les différents livrables produits durant la phase 2 et viennent enrichir la base de données historique s'ils détiennent encore des informations inexploitées jusque là.

## 2. DISCUSSION AU TERME DE LA RÉUNION

### **Remarques générales sur la présentation :**

M. Silvestre de la Préfecture du Nord demande si la recherche menée sur les données radar disponibles a été poussée au delà de la frontière (au niveau des radars belges ou néerlandais) pouvant potentiellement reproduire une image plus fidèle de la dynamique des pluies sur le bassin versant d'étude (données que la préfecture possède en complément par ailleurs).

La recherche du bureau d'étude s'est limitée aux stations radar Météo-France (en l'occurrence les stations d'Abbeville et d'Avesnois). Il est néanmoins précisé que si les images radar donnent une information qualitative intéressante sur la distribution spatiale des précipitations, elles sont inexploitable d'un point de vue quantitatif à l'échelle du PPRI (certaines analyses de fiabilité ayant montré des incohérences entre les données radar/pluviomètres LMCU et également entre les données des deux stations radar elles mêmes).

**De manière générale, et sous réserve de la disponibilité des données, il est préférable d'utiliser les données locales des pluviomètres LMCU plus fiables et plus représentatives.**

M. Silvestre souligne à titre de remarque que, alors qu'il ne s'agit pas d'une obligation réglementaire, 6 communes sur les 11 que compte au total le bassin versant ont déjà un Plan Communal de Sauvegarde (PCS) et qu'un autre est en cours d'élaboration.

De la même manière, deux communes possède déjà un Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) et deux autres sont en cours d'élaboration.

**Il existe donc une vraie sensibilité au risque d'inondation par ruissellement à l'échelle du bassin versant, légèrement plus prononcée sur la partie est urbanisée.**

Une question est posée sur le bilan que l'on peut dresser en termes de quantité et de qualité des informations historiques collectées. Au global le bilan est très satisfaisant puisqu'une masse d'information très importante a été mobilisée durant la phase historique qui a notamment permis de reconstituer 70 repères d'inondations géolocalisés et quantifiés. Ces informations historiques seront assez denses pour nous permettre d'apprécier la représentativité des résultats du modèle hydraulique qui sera mis en place durant la phase 3.

En complément, il est précisé que le modèle numérique de terrain du CG59 date de 2003 et que le MNT de LMCU (qui sera utilisé en phase 3) a été élaboré en 2005.

Mme Delefortrie demande si l'analyse a tenu compte des travaux d'entretien effectués sur les becques au cours des dernières années. Un certain nombre d'informations sur ces travaux a été retrouvé, notamment par le biais des syndicats (USAN et SIABNA).

Les visites de terrain réalisées par le bureau d'étude durant la phase ont également permis d'identifier les secteurs où la végétation joue un rôle important sur le fonctionnement hydraulique des becques.

Il est néanmoins précisé que le modèle hydraulique qui sera utilisé en phase 3 représentera la morphologie des cours d'eau et du bassin versant en **l'état actuel**, c'est à dire intégrant tous les aménagements réalisés par le passé et encore en fonctionnement aujourd'hui. Les versions les plus récentes des profils en travers des principales becques du bassin versant ont ainsi été récupérées auprès des syndicats et seront intégrées directement dans le modèle afin de représenter finement les échanges lit mineur/lit majeur.

### **Remarques sur l'importance globale de la phase historique et de la concertation :**

M. Defroidmont rappelle l'intérêt des informations historiques, qui permettront en phase 3 de vérifier la cohérence du modèle hydraulique et ainsi de définir un aléa de référence qui soit le plus juste possible.

A cet effet, il est important de mobiliser toutes les personnes ressources à même de venir compléter les informations historiques et de venir enrichir la base déjà constituée.

Mme Delefortrie signale qu'à Bousbecque, le cumul pluviométrique est mesuré tous les jours par Monsieur le Maire, il sera donc intéressant d'essayer de le recontacter (les premiers appels au début de la phase 2 n'avaient pas été concluants).

## 3. SUITE DE LA PROCÉDURE ET DELAI DE RENDU DES REMARQUES SUR LA PHASE 2

M. HOTTON rappelle que l'ensemble des remarques ou éléments complémentaires suite au COCON devront lui être envoyés dans un délai d'un mois à partir de la date dudit COCON soit jusqu'au 18 janvier 2013.

En termes de planning de la procédure PPRI :

- la phase 2 historique devrait être validée en janvier 2013 ;
- Les cartes d'aléas de référence et les enjeux seront présentés d'ici la fin de l'été 2013 avec une validation prévue pour l'automne 2013 ;
- Une phase de reprise de cet aléa suivra la phase n°3 de production de l'aléa ;
- La consultation du PPR devrait avoir lieu à l'automne 2014 puis l'enquête publique à l'été 2015 ;
- L'objectif d'approbation du PPR est fixé pour l'automne 2015